

« Le commandant Brunetto, le lieutenant Trojan et la résistance dans le Pays-Haut »

Gérald Arboit

La résistance dans le Pays-Haut compta deux étrangers qui ne se battirent ni pour la France, ni pour le Parti communiste, mais pour l'Union soviétique. Le premier était un Italien, entré clandestinement en France en 1928, tandis que le second était un Russe émigré légalement neuf ans plus tard pour travailler dans la sidérurgie lorraine. L'un était anarchiste, proche du mouvement *Giustizia e Libertà*, l'autre devint communiste par solidarité de travail. Pourtant, tous deux combattirent en Espagne du côté républicain, l'un directement au service de la République, rejoignant le *Servicio de Información Militar*, l'autre au sein des Brigades internationales, dans l'infanterie. Tous deux se retrouvèrent dans le Pays-Haut au printemps 1944, l'un comme responsable local des Francs-Tireurs et Partisans, l'autre comme agent du renseignement militaire soviétique. Tous deux se mirent à travailler selon un « plan de travail » commun, l'Italien apportant l'appui logistique au projet du Soviétique de faire s'évader des prisonniers venus de l'Est et employés dans les mines et usines du Pays-Haut. Tous deux se heurtèrent à la difficulté à obtenir des armes et limitèrent en cela leur activité à divers sabotages jusqu'à la Libération.

Fondée sur divers fonds d'archives français et russes notamment, cette communication entend apporter une image plus contrastée de cette opération clandestine que l'idée résistancialiste que la société d'aujourd'hui conserve encore.

« La présence soviétique dans la région de Limoges (1943-1945) »

Hervé Dupuy

La présence soviétique dans la région de Limoges concerna plus particulièrement les départements de la Dordogne, la Corrèze et la Haute-Vienne, durant une période allant de l'automne 1943 à l'été 1945.

Durant cette période, cette présence évolua en nombre, avec un pic atteint au début de l'année 1945 où l'on dénombra plus de 5 000 Soviétiques dans la région et se manifesta sous différentes formes : Prisonniers de guerre enrôlés dans l'armée allemande au sein de légions et, pour certains, devenus maquisards FTPF et AS, sous l'Occupation, militaires et civils rassemblés dans la perspective de leur rapatriement, après la Libération. Les uns et les autres n'échappèrent pas au contrôle des autorités soviétiques et de leurs services, contrôle mis en place par la MOI, le Comité central des Prisonniers de Guerre soviétiques et la Mission militaire soviétique de rapatriement.

Cette présence fut à l'origine d'un nombre important de troubles suscitant rejet, réprobation et insécurité dans une partie de la population mais elle provoqua aussi, chez d'autres, de l'enthousiasme car ces Soviétiques incarnaient l'URSS, paradis du socialisme et représentaient un pays allié, artisan de la victoire sur l'Allemagne.

Elle prit fin avec leur rapatriement en URSS.

« Organisation et le pilotage de la résistance soviétique en France »

Vladimir Kotchetkov

Le 22 juin 1941, l'Allemagne attaqua l'URSS. À la fin de 1941, sur les quelques 3,3 millions de prisonniers de guerre soviétiques (PGS) capturés par les Allemands, 2,3 millions étaient morts de froid dans d'immenses camps à ciel ouvert, de maladies infectieuses et d'épuisement, ce qui convenait parfaitement aux nazis. Mais une fois l'échec de la *Blitzkrieg* avéré, des mesures furent prises pour améliorer la nourriture et les conditions de vie des PGS. Afin d'augmenter la production de fer et d'acier, il était indispensable d'accroître l'extraction de minerai de fer et de charbon. À cette fin, à partir d'avril 1942, les Allemands déplacèrent des citoyens soviétiques en France pour le travail forcé dans les mines. Les FTP-MOI étaient extrêmement intéressés par le recrutement dans leurs rangs de PGS aguerris. En juin 1943, Srul-Borukh Matline fut chargé de cette mission. Début octobre, il créait la section russophone de la MOI, au sein de laquelle l'Union des patriotes russes (UPR) était créée à son tour, le 3 octobre 1943. Puis, en décembre 1943, avec l'aide de l'UPR, il créait le comité central des prisonniers soviétiques. En avril 1944, le groupement des maquis soviétiques subordonnés à Matline prenait le nom de FTP (PGS).

« Le rapatriement des déplacés de guerre soviétiques depuis la France entre sortie de guerre et guerre froide (1944-1947) »

Amine Laggoune

« Zone interdite : entre “marche du Reich” et “intégration au Reich” »

Table-ronde

Jean-Claude Magrinelli

La débâcle des armées françaises, la demande d’armistice présentée par le Maréchal Pétain le 17 juin 1940, la signature de la convention d’armistice le 22 juin, l’ouverture des travaux de la Commission d’armistice à Wiesbaden le 30 juin, en moins de quinze jours la France perdait sa souveraineté.

La convention d’armistice entérinait l’occupation par l’armée allemande du territoire situé au nord d’une ligne dite de démarcation, créée le 7 juillet et mise en fonction le 20 juillet. Dans cette zone occupée, au nord d’une ligne Nord-Est appelée ligne du *Führer*, l’occupant procéda à la constitution de trois zones de statut différent : le Nord/Pas-de-Calais, rattaché à l’administration militaire de la Belgique à Bruxelles ; l’Alsace-Moselle annexée le 18 octobre 1940 au *Reichsgau Oberrhein* (Bade ; la « zone réservée », appelée encore « zone fermée » ou « interdite », qui courait de la Somme au Jura en incluant le Nord-Est, où le retour était interdit aux habitants qui l’avaient abandonnée lors de la débâcle et dont l’administration fut rattachée au *Militärbefehlshaber in Frankreich* (M.B.F.) à Paris.

Bien qu’aucun document ne le prouve, il est probable que les nazis avaient l’objectif de germaniser les territoires de la zone interdite. Deux responsables y travaillèrent et conseillèrent Hitler.

- Pour le premier, Wilhelm Stuckhart, la zone serait géographiquement et culturellement à intégrer à l’espace germanique, une idée avancée dès les années 1930 par des universitaires comme ceux du groupe *Westforschung* (Recherche sur l’Ouest). Pour cela, la colonisation agraire fut confiée à l’Ostland (*Ostdeutsche Landbewirtschaftungsgesellschaft*), une société d’État créée le 12 février 1940.
- Le second, Herman Röchling, devenu mandataire du Reich pour le fer et l’acier en Lorraine et Meurthe-et-Moselle sud à l’été 1940 puis au printemps 1942, mandataire pour tous les territoires occupés.

Dans les départements des Ardennes, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, l’occupant plaça sous séquestre, en 1940-1941, 170 000 ha dont il confia l’exploitation à l’Ostland. Organisée en cinq directions régionales appelées WOL (*Wirtschaftsoberleitung*), elle en gérait déjà, directement ou indirectement, près de trois millions d’hectares de terres agricoles en Pologne. Mi-1941, 245 exploitations étaient dirigées par des agriculteurs allemands, mises en valeur par une main d’œuvre presque exclusivement polonaise. 45 exploitations étaient confisquées en Meurthe-et-Moselle, représentant une superficie de 4 000 ha.

L’industrie sidérurgique et minière meurthoise fut placée sous deux systèmes de gestion : l’OCLA (Office Central Ardenne-Longwy) dans le bassin de Longwy, rattaché au nord de la France et à la Belgique fut confié à Otto Steinbrinck jusqu’au printemps 1942 et l’ORAMMS (Office de Répartition de l’Acier en Meurthe-et-Moselle Sud) fut confié à Röchling. Devenu mandataire, ce dernier fut confronté à deux problèmes : l’insuffisance des effectifs et la baisse du rendement des mineurs de fer à laquelle il répondit par l’emploi de prisonniers de guerre et de travailleuses forcées soviétiques à partir de fin 1942 ; la restitution de la totale propriété des sociétés à leurs actionnaires français en février 1944, en application de l’accord Bichelonne-Speer conclu à Berlin le 17 septembre 1943.

Les conditions de plus en plus défavorables de la guerre pour le Reich puis sa défaite mirent fin aux projets nazis concernant la zone interdite.

« Hermann Röchling, maître d'œuvre de la mobilisation et de l'exploitation de la main-d'œuvre déportée »

Table-ronde

Margaret Manale

À peine l'armistice est-il entré en vigueur, fin juin 1940, que le magnat sarrois Hermann Röchling est sur place en Lorraine. Il est chargé par Josef Bürckel, *Gauleiter* de la région Westmark, d'une première mission : faire l'inventaire des installations métallurgiques et minières de toute la région (la Belgique, le Luxembourg, la Lorraine) et veiller à leur remise en état après le repli des troupes.

Notre récit nécessite toutefois un retour en arrière, aux évènements de 1914-1918, pour mieux comprendre comment cet industriel et talentueux ingénieur est devenu un personnage clé dans l'industrie de guerre du Troisième Reich, très apprécié de Hitler. C'est pendant la Grande Guerre que, pour la première fois, l'occupant allemand a recours au travail obligatoire et au travail forcé, contrairement aux conventions de guerre, pour subvenir aux besoins militaires. D'abord imposé aux populations civiles des pays occupés, dans le nord de la France et en Belgique, dès le début de 1915 le travail de force va s'étendre aux prisonniers de guerre russes employés aussi pour démanteler et/ou détruire des usines françaises et belges. Le traité de Versailles signifia pour les industriels allemands la perte de leurs outils de production en Moselle ; la maison Röchling, présente dans la métallurgie lorraine dès 1856, dut céder son usine à Thionville et ses concessions minières annexes. L'occupation de la France en juin 1940 offre donc l'occasion d'une revanche. National-socialiste de la première heure et antisémite notoire, Röchling a la confiance de la hiérarchie à Berlin qui le nomme délégué général du Reich pour le fer et l'acier en Lorraine et Meurthe-et-Moselle sud, sachant qu'il agira conformément aux besoins de l'industrie de guerre en vue de « sauver la civilisation européenne du bolchévisme ». Maître absolu en Meurthe-et-Moselle qu'il veut « germaniser », il remplace les directeurs français des usines par des Allemands, et alors qu'officiellement la surveillance des mines de fer n'entre pas dans ses fonctions, il garde la haute main sur le bassin de Briey ; il veille constamment à l'augmentation de l'extraction dans l'ensemble des mines à l'Ouest et à l'approvisionnement des aciéries en charbon et minette.

La question de la main-d'œuvre pour l'industrie de guerre divise les dignitaires du Reich. Dans de nombreux mémoires qu'il envoie aux plus hautes autorités, Röchling insiste sur la nécessité absolue du travail des femmes qu'elles soient allemandes ou étrangères, ainsi que sur l'emploi dans les usines de prisonniers de guerre et de civils appartenant à des populations jugées racialement inférieures – qu'il convient de tenir isolé(e)s des civils allemands. Dès 1941, il est en rapport direct avec Albert Speer, alors chef de l'état-major de la construction, qui lui procure les premiers esclaves de l'Est, des civils polonais. Les déportés ukrainiens commencent à arriver en février 1942 avec Speer aux commandes du ministère de l'Armement. Dans la réorganisation de la machine de guerre échafaudée par Speer, Röchling joue le rôle d'éminence grise. En qualité de président de l'Association du Reich pour le fer et commissaire du Reich pour le fer et l'acier dans les territoires occupés, il centralise les demandes de main-d'œuvre pour toute l'industrie métallurgique et les communique à Speer qui arrête la politique de base pour l'allocation de matières premières et de travailleurs de force. Röchling s'implique également aux côtés de Speer dans les projets de « Wunderwaffen », notamment l'usine d'armement clandestine à Thil et la forteresse de Mimoyecques sur la côte d'Opale, qui vont coûter la vie à des milliers de travailleurs forcés des pays de l'Est. Il joue un rôle central dans la réglementation des conditions de vie et de mort de ces esclaves et instaure des instances ayant autorité pour envoyer les récalcitrants dans un « camp de punition », voire d'ordonner leur déportation vers un camp de concentration.

« Les déplacés soviétiques civils en zones françaises d'occupation et l'impact de leur présence sur les relations franco-soviétiques »

Julia Maspero

Le quotidien et le sort des personnes déplacées soviétiques vivant en zones françaises d'occupation en Allemagne et en Autriche entre 1945 et 1951 est intimement lié au contexte de début de Guerre froide. Dans un premier temps, il s'agira de préciser ce qu'il faut entendre par DPs (*Displaced Persons*) soviétiques. Cette définition nous permettra, dans un deuxième temps, d'observer que selon la nationalité qui leur sera confirmée ou non par les autorités françaises, ces déplacés pourront refuser, s'ils le souhaitent, de se faire rapatrier en URSS, rapatriement régi par les accords franco-soviétique de réciprocité du 29 juin 1945. Leur quotidien est ainsi impacté par l'affirmation de telle ou telle nationalité et de leur refus au retour : ils passent régulièrement devant des commissions de nationalité et sont soumis aux pressions exercées par la mission de rapatriement soviétique. Un rapport de force s'installe entre DPs réfractaires au rapatriement et officiers soviétiques. Le troisième temps de cette intervention présentera le dilemme face auquel les autorités françaises se trouvent : protéger ces ressortissants des Nations unies ou bien permettre notamment le retour des Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans la Wehrmacht et faits prisonniers de guerre en URSS et éviter l'escalade des tensions avec Moscou en ce début de Guerre froide ? En conclusion, et à la lumière des autres interventions de la conférence, nous pourrons réfléchir aux spécificités, ou non, du sort des déplacés soviétiques se trouvant en zones françaises d'occupation par rapport à celui de ceux se trouvant en France métropolitaine.

Résumé du film *Rodina*

Jean-Louis Sonzogni

Elles s'appelaient Nadiejda, Alexandra ou Galya. Elles venaient de Biélorussie ou de Russie et combattaient l'invasion nazie... jusqu'à leur arrestation. Elles sont expédiées à Thil, village lorrain d'apparence tranquille. Il abrite pourtant un camp de concentration et une mine de fer. Elles sont des centaines à y être réduites au travail forcé. Mais poussées par un incroyable instinct de survie, trente-sept d'entre elles s'en évadent. Elles formeront l'unique unité combattante féminine de la Résistance française : le détachement « Rodina ».

« Le détachement Léninegrad en Bourgogne 1943-1944 »

Gérard Soufflet

C'est entre octobre 1943 et septembre 1944 qu'un maquis soviétique se déplaça dans les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre puis de la Côte d'Or. Exclue de la mémoire, ces hommes ont été longtemps absents des récits historiques régionaux. Leurs tués sont restés mal enterrés, sans qu'une plaque signale leur origine ; pourtant dans les campagnes du Morvan ou du val de Saône, de vieux habitants pouvaient encore il y a 10 ans témoigner de leur passage. C'est en menant une recherche sur une autre résistance presque aussi oubliée, celle des mineurs polonais du bassin de Blanzay en Saône-et-Loire, que j'ai retrouvé les liens qui unissaient la MOI polonaise avec ces soviétiques : Ils eurent d'abord un maquis commun implanté à Saint-Loup-de-la-Salle, au Nord de Chalon-sur-Saône. Bien vite une forte mésentente rejeta les Soviétiques dans un long périple solitaire dans les forêts de la Nièvre, sous le contrôle lointain de la section polonaise de la MOI parisienne. C'est au lendemain du Débarquement, qu'ils se regroupèrent à nouveau dans le bataillon polonais du grand maquis FTP – Valmy des mineurs de Blanzay. Les Soviétiques y dirigèrent une unité de commando motorisé, capable d'actions à distance, en particulier aux mines de la Machine dans la Nièvre.

A la veille de la Libération (mi-août 1944), ce détachement Léninegrad (une vingtaine d'hommes alors) quitta la Saône-et-Loire et fut envoyé rejoindre le regroupement que Ivan Skripaï, dirigeant du Comité central des prisonniers de guerre soviétiques, formait près de Saint-Seine-l'Abbaye en Côte d'Or. Il en constitua la composante principale et participa à la Libération de Châtillon-sur-Seine.

« La Moselle, porte d'entrée et centre de répartition et d'administration des prisonniers de guerre slaves »

Table-ronde

Philippe Wilmouth

Dès juillet 1940, la Moselle est annexée de fait au *Reich* avec le rétablissement de la frontière de 1871. Le 1^{er} décembre 1940, elle est rattachée à la Sarre et au Palatinat pour constituer le *Gau Westmark* avec pour capitale administrative Sarrebruck. Le département est en même temps intégré à la région militaire XII dont le siège est à Wiesbaden (Hesse, Allemagne). En conséquence, le *Fronstalag* 212 de Metz devient *stalag* XIIE le 3 décembre 1940 et le *Fronstalag* 211 de Sarrebourg *stalag* XIIF le 15 novembre 1940. À cette époque ne sont internés que des prisonniers de guerre français et quelques belges.

Les Français sont déplacés vers l'*Altreich* (le territoire allemand dans ses frontières d'avant 1937), à partir de mai 1941, et remplacés par des prisonniers de guerre polonais, serbes et soviétiques et plus tard italiens, passant progressivement de 8 000 prisonniers en juin 1941 à 78 000 en septembre 1944 pour tout le territoire géré par le *stalag* XIIF. L'afflux des prisonniers slaves coïncide avec le transfert du *stalag* XIIF de Sarrebourg vers Forbach, auquel est aussi rattaché le *stalag* de Metz. L'utilisation des prisonniers de guerre dans les mines et dans la sidérurgie explique en grande partie ce transfert. Forbach est rattachée administrativement à Sarrebruck. La ville est située non seulement dans le bassin houiller mosellan, mais aussi à proximité des centres industriels de la Sarre. Or le *stalag* XIIF a désormais la charge non seulement des *kommandos* de travail en Moselle, mais aussi en Sarre et dans le nord meurthe-et-mosellan minier, soit environ 380 *kommandos* de travail, dont 136 dans la Moselle et 9 en Meurthe-Moselle.

Forbach devient le centre administratif de gestion des prisonniers de cet espace. Il est composé de plusieurs services : la *Kartei*, ou service du fichier ; l'*Arbeitsamt*, service d'embauche par les employeurs civils ; l'*Abwehr*, service de la sécurité militaire ; la *Betreuung*, service de contrôle des activités d'information et notamment la censure des courriers ; le service de santé ; la trésorerie, avec un compte bancaire à la *Sparkasse* (Caisse d'épargne) de Sarrebruck, et l'administration.

Mais s'il y a bien des *kommandos* de travail à Forbach, c'est depuis le *Zweilager* (camp annexe) du Ban-Saint-Jean à Denting, dans un ancien casernement de la ligne Maginot, qu'arrivent les prisonniers de guerre slaves et que s'effectue leur répartition dans les *kommandos* jusqu'en Meurthe-et-Moselle. Depuis la gare de Boulay, ils y arrivent à pied après un long périple à travers l'Europe. Enregistrés, affublés d'une plaque matricule, marqués d'un Kg (*Kriegsgefangener*, autrement dit prisonnier de guerre) jaune sur leurs haillons, épouillés, parfois vaccinés, les prisonniers sont ensuite envoyés en train ou en camion encadrés par les gardiens de la Wehrmacht dans les *kommandos*. Ils ne reviennent normalement au camp du Ban-Saint-Jean qu'en cas d'évasion pour être renvoyés en Allemagne vers des camps disciplinaires ou en cas d'indiscipline pour y être réprimés. Les malades et les blessés les plus graves sont eux emmenés au *Feldlazaret* (hôpital de campagne) de Boulay, dans un autre ancien casernement de la ligne Maginot.

La Moselle annexée est donc bien la porte d'entrée et le lieu de répartition et de gestion des prisonniers de guerre slaves de la Sarre, de la Moselle et du nord de la Meurthe-et-Moselle.

« Les prisonniers de guerre dans le Reich : une approche comparative et structurelle »

Christophe Woehrle

Cette présentation explore la captivité des prisonniers de guerre dans le Reich, en mettant en lumière les spécificités des différentes nationalités et catégories au sein de ces groupes, notamment les Français, les Juifs Français et les Soviétiques. Une vision d'ensemble sera proposée pour situer leur expérience dans un contexte plus large.

La présentation détaillera l'organisation physique des camps, leur répartition géographique entre le Reich et les territoires occupés, ainsi que les distinctions entre *Frontstalags* et *Stalags*, un système souvent mal compris et leur impact sur la captivité. En retraçant les dynamiques de traitement différencié, il s'agira de montrer comment les nationalités, les statuts et les politiques nazies ont influencé les conditions de vie et de captivité.

Ce panorama vise à offrir une perspective globale et comparative, tout en contribuant à une meilleure compréhension des mécanismes complexes qui ont structuré la captivité des prisonniers de guerre dans le cadre du régime nazi.

« 1941-1944 Le temps des “Russes” au Ban Saint-Jean »

Chrystalle Zebdi Bartz

Le camp du Ban Saint-Jean, ancien casernement de sûreté de la Ligne Maginot construit dans les années 1930, est longtemps resté en marge de la recherche scientifique – ce qui a laissé à chaque protagoniste, associatif, mémoriel, politique, « *se faire sa propre histoire* »¹ du lieu. Pourtant, le camp occupe une place primordiale au sein du *Stalag XII F* à partir de 1941.

Cette communication propose ainsi de revenir, dans une perspective d’histoire militaire, sur le temps des « *Russes* » au Ban Saint-Jean, par une étude des différentes affectations du camp au sein du système des camps de prisonniers de guerre du « *IIIème Reich* » et de la captivité spécifique ses prisonniers de guerre soviétiques – jusqu’à la libération par les troupes américaines en novembre 1944.

¹ Neveu, C. (2011). La polémique comme dispositif de médiation. Le cas du camp du Ban-Saint-Jean. Dans B. Fleury et W. Jacques (dir.), *Dispositifs de médiation mémorielle. Qualifier les lieux de détention et de massacre (4)*. Questions de communication, série actes 13 (pp. 173-189). Presses universitaires de Nancy, Nancy.